

Appel à projets
ACADEMIQUE

Chanter dans une chorale, c'est faire une expérience active individuelle et collective... En cela, mettre sa sensibilité personnelle au service d'une production musicale collective, laisser libre cours à son émotion tout en maîtrisant l'expression de celle-ci, développer sa créativité, cultiver le plaisir de chanter, surmonter ses appréhensions tout en développant l'esprit d'équipe et de collaboration, sont des manières de partager la pratique vocale comme construction du sensible, de soi et du monde. Le projet « Et si on chantait... » se propose, ainsi, de contribuer au développement des pratiques artistiques collectives en appui des savoirs fondamentaux.

OBJECTIFS

- susciter l'**envie** de chanter des élèves et leur **intérêt** pour un projet artistique et culturel de qualité
- développer l'**engagement** des élèves dans une pratique vocale collective
- découvrir le **plaisir** d'un travail **partagé**
- rencontrer et échanger avec des artistes et des professionnels du spectacle vivant
- constituer une culture musicale des élèves par la pratique du répertoire

DEMARCHE

Le projet :

- développera des compétences et des connaissances appuyées aux programmes ;
- favorisera l'interdisciplinarité ;
- associera les enseignants, les artistes et/ou les professionnels du spectacle vivant dans une approche concertée ;
- donnera lieu à une restitution finale : concert, présentation publique... ;
- favorisera l'ouverture la plus large possible des répertoires : diversité des styles, des genres et caractéristiques musicales (sans oublier la chanson traditionnelle occitane) ;
- associera des élèves de cycles et de niveaux différents ;

Il s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève et dans le volet culturel du projet d'établissement ou d'école.

PUBLICS CONCERNES

- **Cycle 3** (Les projets menés conjointement par une classe de CM1 ou CM2 et une classe de sixième seront déposés dans ADAGE par l'enseignant du collège, porteur du projet)
- **Collège**

VALORISATION

Une production numérique, film de restitution de moins de 3 minutes, rendra compte des différents temps du travail annuel, du partenariat et donnera à voir la restitution finale. Cette production devra parvenir à la DAAC au plus tard le 4 juin 2021 selon des procédures communiquées ultérieurement. Les productions seront mises en ligne à partir du 21 juin sur le site de la DAAC.

FINANCEMENT

Un financement sera apporté aux projets qui répondront à la note de cadrage. Il sera destiné aux interventions d'artistes et/ou professionnels du spectacle vivant. Toutefois, d'autres sources de financement sont à envisager par le porteur du projet afin d'en garantir la faisabilité.

DEPÔT DES PROJETS

Dépôt des projets par l'application ADAGE accessible aux chefs d'établissements et directeurs d'écoles par le portail ARENA, onglet scolarité du 1^{er} ou du 2nd degré. Campagne ouverte jusqu'au **vendredi 16 octobre 2020**.

CONTACTS

Christelle Zucchetto

Chargée de mission musique

Délégation académique à l'éducation artistique et
culturelle

Rectorat de l'académie de Toulouse

Christelle.zucchetto@ac-toulouse.fr

Conseillers pédagogiques départementaux